

Le 22 septembre 2005

PAR COURRIEL ET PAR COURRIER

Me Jean-Olivier Tremblay
Affaires juridiques
Hydro-Québec
4^e étage
75, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4

**Objet : Demande relative à la modification de certaines
conditions de service liées à l'alimentation en
électricité et des frais afférents
Dossier Régie : R-3535-2004
Votre dossier : R00093 TJO**

Cher confrère,

Suite à votre lettre du 12 septembre 2005 à Me Véronique Dubois, veuillez trouver ci-joint copie de la lettre et du budget de participation soumis à la Régie, accompagné de l'exposé des objectifs de la participation et de l'impact des sujets abordés sur l'intérêt de l'intervenant suivi des moyens et services requis que nous adressions à la Régie de l'énergie en date du 1^{er} septembre dernier. Comme vous pourrez le constater, notre cliente avait dans ce document apporté les précisions demandées par la Régie.

Notre cliente se réserve le droit dans les prochains jours de répondre à vos allégations non fondées concernant votre questionnement sur le sérieux de sa demande ainsi que sur les éléments soulevés au troisième et quatrième alinéas de votre lettre.

Veuillez agréer, cher confrère, l'expression de nos sentiments distingués.

Lapointe Rosenstein

Par :


Michel G. Ménard
Téléphone : (514) 925-6328
Télécopieur : (514) 925-5028
michel.menard@lapointerosenstein.com

MM/nc
pièces jointes
c.c. Me Véronique Dubois